



LOU JOURNAOU

Cérémonie du 19 mars



Un petit air de printemps

Dimanche 19 mars a eu lieu la cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie, en présence d'une dizaine de personnes. En l'absence d'Olivier DOUENCE, maire de la commune, la cérémonie a été présidée par André L'AZOU, 2^{ème} adjoint, accompagné par Jean-Pierre BORDENAVE, président de l'association des anciens combattants de Pompéjac.



Après le dépôt d'une gerbe, André L'AZOU, dans la lecture du message de Patricia MIRALLES, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, rappela les difficultés

rencontrées par le contingent pour faire part de ses souffrances, au moment du retour, et souligna aussi l'absence de reconnaissance clairement affichée de la Nation pour les sacrifices endurés. Les soldats sont rentrés d'une guerre dont on avait trop vite voulu tourner la page. Soixante-et-un ans après, ces souvenirs restent vivaces et douloureux pour beaucoup, il faut le reconnaître. Il nous faut continuer à regarder et accepter ce pan de notre histoire dans son extrême complexité, et en assumer la mémoire. La cérémonie s'est achevée par une minute de silence.

À l'issue un vin d'honneur a été offert aux participants dans la salle du conseil de la mairie.



Sécurité – Sécurité – Sécurité

Un **accident grave** dont a été victime un habitant de la commune montre, s'il en était encore besoin, la nécessité de faire preuve de réflexion et de prudence lorsqu'on travaille en hauteur. Monter sur une échelle, placée contre un arbre, avec de l'outillage pesant, sans aucune protection, ne peut être qu'une opération risquée. Mais souvent notre certitude de « **pouvoir le faire** » et que l'on a l'expérience suffisante, nous fait perdre la notion réelle du danger.

Gardons donc à l'esprit que les mesures de sécurité ne doivent « **jamais** » être négligées, cet accident vient une fois de plus le démontrer.

Par arrêté ministériel en date du 20 octobre 2021, l'État a décidé de faire installer une antenne relais à Pompéjac pour en supprimer « les zones blanches ».

Télédiffusion de France (TDF) vient de faire savoir qu'elle souhaite s'appuyer sur cette installation pour renforcer, de son côté, la diffusion des chaînes de la TNT dans le Sud Gironde en montant au sommet de l'antenne un dispositif adapté. Pour rappel, actuellement les antennes dites râteaux sont dirigées vers le Pic du midi de Bigorre dans les Pyrénées ou Bouliac près de Bordeaux. Dans les deux cas, la réception n'est pas toujours optimale. TDF a prévu de monter son nouveau matériel en même temps que les relais de téléphonie mobile et les habitants qui disposent de la TNT n'auront plus alors qu'à diriger leur « râteau » vers l'antenne pour obtenir une réception parfaite. La mairie va de son côté établir une carte précisant les directions à donner à ces râteaux pour chaque lieu-dit de la commune.



Le SICTOM

La dernière réunion du SICTOM tenue le mercredi 15 mars a concerné le vote du budget pour l'année 2023. Dans le chapitre fonctionnement, l'un des points de dépense principale concerne le traitement des ordures ménagères par la société Astria de Bègles. La facture prévue pour 2023 s'élève à près de **4 millions d'euros**, accusant ainsi une augmentation de **60 %** par rapport à l'année 2019. Cet accroissement est en grande partie consécutif à la politique tarifaire conduite par la **société Véolia**, en position de quasi-monopole en Gironde pour le traitement des ordures ménagères. Ceci doit impérativement nous inciter à réduire de manière drastique le volume de nos déchets ménagers en favorisant au maximum le tri sélectif. Les récentes mesures prises par le SICTOM à ce sujet vont dans le bon sens et une **réduction de 50 % des OM**, est désormais possible.

Rappels importants :

Seuls les bacs noirs récemment mis en place sont utilisables et vidés par les services du SICTOM.

Les sacs posés au sol ne sont pas ramassés.



Opération compost

Le SICTOM organise des ateliers et animations, du 1^{er} au 9 avril, concernant les compostages de déchets et broyages de végétaux.

Vente de compost le samedi 1^{er} avril, de 9 h à 16 h, à Fargues au pôle technique. En vrac à 40 € la tonne ou en sac de 20 kg à 6 €.

Atelier broyeur le samedi 8 avril à 10 h à Fargues, d'une durée de 1 h. Le prêt d'un broyeur gratuit est possible à l'issue.

Ateliers compostage, d'une durée de 1 h, avec à l'issue la mise à disposition gratuite d'un composteur. Ceux-ci auront lieu : le 3 avril à 16 h à Fargues et à 18 h à Hostens. Le 4 avril à 17 h 30 à la Boussole à Captieux. Le 5 avril à 14 h à Saint-Symphorien. Le 6 avril à 16 h à Fargues. Le 7 avril à 17 h à Saint-André-Du-bois. Le samedi 8 avril à 11 h 30 à Fargues.

Atelier « Jardin en lasagne » de 10 h à 12 h et 14 h à 16 h, avec animation au pôle technique de Fargues et **Atelier « Pomme de terre »** le jeudi 6 avril au jardin de l'Auringleta.

L'heure du conte le samedi 8 avril à la médiathèque de Langon.



Vendredi 24 mars 2023 s'est tenu sur la commune de Pompéjac le carnaval des écoles du RPI Lignan-Pompéjac-Uzeste.

Dans la matinée et l'après-midi, l'APE, l'association des parents d'élèves, avait organisé de multiples jeux pour occuper les enfants autour de la salle des fêtes : course en sac, chamboule-tout, chasse au trésor, etc. avec bien sûr un pique-nique à midi et à 16 h un goûter.

En début de soirée, un char fleuri portant monsieur Carnaval a quitté son abri pour commencer le tour du centre bourg. Entouré par la foule joyeuse et virevoltante des enfants, la plupart déguisés, le char a suivi la voie communale n°4 avant de se diriger vers l'église, de poursuivre dans le pré et revenir vers



la salle des fêtes en longeant la Maison des Ombelles, et enfin s'arrêter entre le hangar-atelier municipal et la bambouseraie pour le procès.

Animé par une maman de l'APE, le procès a permis aux enfants qui le désiraient de s'exprimer et de formuler les nombreuses

récriminations portées à l'encontre de M. Carnaval, personnage peu recommandable « in fine ». Le jugement fut sans appel et M. Carnaval fut brûlé aussitôt, à la plus grande joie des enfants.

Remercions l'APE en la personne d'Audrey Da COSTA, pour la réalisation de M. Carnaval (décoré par les enfants de l'école), et l'organisation de cette manifestation.

Remercions Rémi VACHER qui a « baladé » M. Carnaval avec beaucoup de maîtrise et jovialité, coiffé non plus de son éternel béret basque mais d'un chapeau de bouffon du roi multicolore, et remercions enfin tous ceux qui ont participé à la réussite de ce carnaval.



Une piste cyclable à Pompéjac

Dans le cadre des mesures envisagées pour améliorer les problèmes de circulation sur le territoire de la Communauté de communes du Sud Gironde, la réalisation d'une piste cyclable reliant les différentes communes adhérentes est inscrite dans le nouveau PLUi validé le 23 janvier 2023. Il s'agit bien sûr d'une opération très importante, tant sur le plan financier que sur le plan des infrastructures routières. La commune de Pompéjac sera ainsi reliée directement aux communes de Préchac et Uzeste.

Les emprises des pistes seront étudiées par les différentes communes et validées par la CdC du sud Gironde, avant d'être soumise pour aval auprès des services de l'État et du Département.

La participation financière de chaque commune sera très limitée, la majorité des financements étant supportée par l'État (Ministère de l'Environnement), le Département et bien sûr la Communauté de Communes.



Le comité des fêtes communique

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est réunie le samedi 18 mars dernier à la salle des fêtes.

À l'ordre du jour : le renouvellement du bureau et la programmation des futures manifestations.

Outre Christiane ARQUEY, présidente en exercice et Alain DUVAL, trésorier, une quinzaine de personnes étaient présentes à cette réunion.

Celle-ci n'a cependant pas permis d'aboutir au renouvellement du bureau, faute de volontaires pour occuper les différents postes prévus. Dans ces conditions, Christiane ARQUEY reste présidente et aucune manifestation n'est pour l'instant prévue.

Une nouvelle assemblée générale devrait avoir lieu au cours du mois de septembre.



Alors top, tu as trouvé les deux articles du 1^{er} avril ?

J'avoue que non !
Tout me paraît tellement vrai, et il y en a deux ?



La pensée du mois

« J'essaierai » n'a jamais rien fait.

« Je voudrai » a fait de grandes choses.

« Je veux » a fait des miracles.

Abbé de Ravignan

Adichats